

Nouveau record pour Wallimage

CINÉMA 6,5 millions investis par le fonds

C'est un nouveau record pour le fonds régional d'investissement dans l'audiovisuel, Wallimage. En 2018, il a investi 6,58 millions d'euros dans 44 projets cinématographiques et télévisuels, contre 5,864 millions d'euros et 43 projets en 2017. Tout bénéfice pour l'économie wallonne : les producteurs ayant bénéficié de cette aide se sont engagés à dépenser 36 millions d'euros (comédiens, techniciens, loueurs de matériel, post-production...) dans la Région, soit un retour sur investissement de 545 %. Un chiffre supérieur aux attentes de Wallimage, qui finance en général entre un cinquième et un quart des dépenses wallonnes d'un film.

Cette hausse a été rendue possible par la décision de la Région wallonne d'augmenter de 1,5 million d'euros par an les moyens financiers de Wallimage Coproductions. Constatant que, faute de moyens suffisants, Wallimage devait refuser des films, la Région a entrepris en septembre dernier de faire passer le volant d'action du fonds régional de 5 à 6,5 millions. « Cet argent supplémentaire a été entièrement investi, se réjouit Philippe Reynaert, patron de Wallimage, qui ne cache pas avoir eu quelques sueurs froides à la perspective de ne pas y arriver. Nous avons dû improviser une

cinquième session de financement en fin d'année parce qu'on ne s'attendait pas à recevoir ces fonds en 2018. Elle a rencontré beaucoup de succès ».

La bonne nouvelle, c'est que cet argent a profité à de nombreuses productions majoritairement belges (17 projets sur 44, 37,5 % des investissements). Ces dernières années, Wallimage avait surtout soutenu des coproductions étrangères, ce qui lui avait valu pas mal de critiques. 2018 marque le retour dans les plans de financement de productions nationales, avec pas moins de onze longs-métrages majoritairement belges (dont deux d'animation), cinq projets documentaires et une série. Le montant total investi dans les productions d'initiative belge s'élève à 2,47 millions, un record pour Wallimage, un record tout court pour un fonds régional de ce type dans le pays, souligne Philippe Reynaert.

Parmi les réalisateurs aux commandes des œuvres choisies, on retrouve quelques ténors comme les frères Dardenne (*Ahmed*), Fabrice du Welz (*Adoration*) et Nabil Ben Yadir (*Animals*) mais aussi de jeunes auteurs dont c'est le premier long-métrage : Zoé Wittock (*Jumbo*), Véronique Cratzborn (*Les Chatelains*), Laura Wandel (*La naissance des*

arbres) et Christophe Hermans (*La Ruche*). « Je suis très heureux de ce retour en force des films belges. Construire une industrie du cinéma avec des coproductions étrangères, c'est très bien, mais s'il n'y a plus de jeunes réalisateurs belges pour faire des films, cela ne va pas. On n'est plus alors qu'un grand supermarché où des coproductions internationales viennent se servir ».

Le retour des Français

Le cru 2018 est aussi marqué par le retour des coproductions françaises qui avaient eu tendance à fuir la Belgique ces dernières années suite à l'augmentation du crédit d'impôt en France. Celui-ci rendait les tournages chez nous moins intéressants. Sur les 21 longs-métrages d'initiative étrangère soutenus, 14 proviennent de France, le reste étant réparti entre le Canada, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et le Luxembourg. « Visiblement, l'effet séduction du crédit d'impôt s'essouffle, note Philippe Reynaert. Certains producteurs français nous disent aujourd'hui que lorsqu'ils font leurs calculs, la combinaison du tax shelter belge avec l'intervention des fonds régionaux reste plus intéressante que le crédit d'impôt ». Une tendance à confirmer en 2019. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER